



Développer les compétences des cadres techniques pour la mise en place et l'animation de projets « BabyHand »

FFHB
Développement - Service aux clubs

Direction Technique Nationale

PREAMBULE

Le club est la cellule de progrès de l'activité Handball. Ce progrès n'est possible que si le club répond aux attentes sociales, éducatives, sportives et économiques des acteurs du milieu dans lequel il agit. De même, le progrès des clubs doit se situer dans une perspective de développement durable et d'ancrage territorial.

Les marges de progrès du club se situent à 3 niveaux :

- Le volume, la qualité, la diversité des offres de pratique et les services proposés à ses adhérents
- Le développement des compétences individuelles de ses acteurs
- La capacité à créer les conditions fonctionnelles et structurelles pour déployer et animer un projet associatif en cohérence avec les attentes et besoins de son territoire et de ses acteurs

Pour faciliter et accompagner ce progrès, la fédération, les territoires agissent en collaboration et en complémentarité, dans un cadre de service, pour :

- Fournir les orientations et les outils du progrès
- S'entourer de nouveaux partenaires dédiés à la petite enfance et à la parentalité
- Former les acteurs qui agissent au sein des clubs et des territoires
- Aider à la structuration des clubs, des territoires

C'est dans cet esprit qu'est né le BabyHand avec le souhait de proposer une activité ludique et créative pour les enfants de 3 à 5 ans dans laquelle une large place est faite aux parents ainsi qu'aux renforcements des apprentissages de l'école maternelle.

L'ACTIVITE BABYHAND

Parce que le handball, dans sa pratique généraliste, est vecteur de socialisation, coopération, collaboration, acceptation, adaptation, il est un sport, dans une version adaptée, tout à fait recommandable à l'âge des découvertes et des premiers apprentissages.

Un univers de découverte

Chaque séance donne lieu à une histoire, un voyage proposés par le héros de l'univers du BabyHand, l'occasion de stimuler l'imaginaire et la créativité des enfants et les impliquer dans les apprentissages de l'école : l'expression orale, l'énumération, la découverte du monde...

Une pratique en connexion avec les apprentissages scolaires

BabyHand contribue au développement moteur de l'enfant et apporte par ses contenus un renforcement des compétences visées à l'école maternelle :

- Agir et s'exprimer avec son corps
- S'approprier le langage et s'exprimer
- Développer des liens sociaux
- Découvrir le monde

Une pratique ouverte aux parents

L'association des parents dans et autour de l'activité Baby Handball est un élément capital permettant :

A l'enfant de :

- se socialiser au contact de ses parents hors de la maison familiale
- jouer avec ses parents dans un temps dédié, choisi et aménagé

Aux parents de:

- développer, enrichir le lien familial
- partager entre parents des approches et des conduites éducatives différentes
- de partager un temps avec son enfant autour de la notion de plaisir

A la famille de:

- se placer dans un environnement collectif autour de règles du « bien vivre ensemble »
- partager un projet éducatif commun et bénéfique pour chacun

Au club d':

- impliquer les parents dans la vie du club
- identifier et de mobiliser les compétences « ressources » des parents

L'ANIMATEUR BABYHAND

L'Animateur BabyHand est une personne, bénévole ou salariée, membre de l'équipe technique d'une structure, club, comité ou ligue de la Fédération Française de Handball et à laquelle elle est licenciée.

Son action régulière au sein de la structure contribue à assurer et garantir la mise en place, le déploiement et l'animation d'un projet «BabyHand » destiné à l'accueil d'un public 3 à 5 ans dans le cadre d'un projet éducatif adapté, transversal aux apprentissages de l'école maternelle et faisant une large place aux parents dans et autour de l'activité.

Activités principales :

- > Il met en place un projet BabyHand au sein de la structure
- ➤ Il met en place la pratique BabyHand au sein de la structure
- ➤ Il anime des séances de BabyHand
- > Il implique les parents dans l'animation de l'activité
- ➤ il favorise l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité

Volume de formation : 35 Heures en centre de formation

Descriptif du métier	Compétences	Connaissances associées
Il met en place un projet «BabyHand» au	EC de construire un projet « handball et	Il connaît les programmes de
sein du club	parentalité »	l'EPS et les apprentissages à
 Il s'engage et inscrit sa mission dans un projet de cohésion sociale autour du concept « handball & parentalité » Il construit en relation avec les acteurs 	EC de s'approprier les orientations fédérales autour du concept BabyHand	acquérir déclinés par l'éducation nationale à l'école maternelle (cf BO) Il connaît les orientations
dirigeants du club un projet « handball & parentalité » et l'intègre dans le projet associatif du club - Il intègre l'offre de pratique BabyHand	EC de définir les différents secteurs où l'activité BabyHand peut être mise en place	fédérales de pratique physique et sportive pour le public 3-5 ans et les préconisations pour le public -9 ans.
dans le continuum de formation du projet technique du club - Il crée du lien avec l'environnement	EC de s'approprier et faire vivre à l'enfant une tranche de vie de handballeur	Il connaît le dispositif d'accueil péri et extra-scolaire (ARS, CLSH)
socio-éductif de l'enfant pour		Il connaît les problématiques

développer l'activité BabyHand dans toutes ces dimensions - Il intègre le concept BabyHand dans l'activité économique du club	EC de définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service du projet BabyHand	générales anatomo- physiologiques, psychologiques et sociales liées au jeune enfant de 3 à 5 ans. Il connaît la méthodologie de projet et son implication au sein de la structure lui confère une bonne connaissance de la vie associative de sa structure
Il met en place la pratique BabyHand au	EC de respecter les conditions	Il connaît le concept général
sein du club	règlementaires de sécurité pour les	de la pratique BabyHand
- Il se réfère aux compétences visées à l'école maternelle pour mettre en place l'activité	pratiquants EC d'impulser des actions respectant les objectifs visés de la pratique	(compétences du Bulletin Officiel de l'école maternelle)
- Il adapte l'activité BabyHand à son environnement structurel et matériel	BabyHand EC d'utiliser en alternance le matériel approprié aux différentes situations pédagogiques mis en place	Il connaît le(s) public(s) cible(s) de son projet d'animation BabyHand
- Il conçoit un projet d'animation évolutif inscrit dans le concept BabyHand	EC de construire des séances BabyHand en respectant ce qui compose l'environnement de l'enfant	Il connaît le matériel sportif et promotionnel à mobiliser pour la pratique BabyHand
- Il gère administrativement l'activité mise en place	de 3 à 5 ans (parents, école, l'activité handball) EC de formaliser des documents administratifs relatifs à l'activité BabyHand (licence, sortie extérieure, info)	Il connaît les différents milieux et espaces possibles et nécessaires à la pratique BabyHand
Il anime des séances de pratique	EC de proposer et d'adapter des	Il connaît le principe et les
 BabyHand Il conçoit des séances comportant les 3 temps d'apprentissages fondamentaux : le foisonnement, la diversification, la 	exercices dans les 3 temps de la séance en fonction du public EC d'orienter ses choix d'exercices pour répondre aux besoins de la	intérêts des différents temps foisonnement, diversification, structuration
structuration - Il conçoit la séance en 2 parties : temps d'accueil (activité libre) avec les	construction psychomotrice de l'enfant EC d'utiliser un matériel adapté dans chacun des 3 temps de la séance	Il connaît et met en place différents exercices et régulations permettant de

parents, temps d'activité avec l'encadrement - Il s'entoure d'une équipe d'animation adaptée à l'activité BabyHand	EC de concevoir et d'adapter des outils pédagogiques à destination de son équipe d'animation (du néophyte à l'expert)	s'adapter aux besoins du public
Il développe l'implication des parents à l'activité - Il met en place en relation avec les	EC de déléguer tout ou partie d'une activité (groupe d'expression, sorties etc) aux parents	Il connaît des modes de managements, participatifs et implicatifs
parents un cadre de fonctionnement partagé (Charte, Règlement) - Il associe les parents dans la	EC de mettre en place les activités « validées » par le comité ou groupe parents	Il connaît des modes de communications adaptés à son public
construction des séances - Il implique les parents dans l'animation de l'activité en lien avec le thème - Il implique les parents dans	EC de concevoir des outils pédagogiques facilitant la mise en place de l'activité par les parents	Il connaît les moyens et les outils pour valoriser la place des parents
l'organisation logistique et matérielle de l'activité	EC de confier une ou plusieurs taches dans l'activité aux parents en prenant en compte les envies et compétences qu'il aura identifiées.	
	EC d'associer les parents dans certaines taches de la séance.	
	EC de valoriser au sein du club comme à l'extérieur l'implication des parents	
Il favorise l'émergence de projets, d'initiatives portées par les parents en lien ou autour de l'activité	EC de recenser, d'identifier les compétences pro ou « annexes » des parents réutilisables dans l'activité.	Il connaît son territoire et en particulier les partenaires mobilisables.
 Il crée les conditions d'échanges et d'expression des parents Il identifie les attentes et besoins des familles impliquées dans l'activité 	EC de recenser les moyens matériels, organisationnels pouvant être mis à disposition par les parents (ex : voitures)	Il connaît des modes de management permettant l'expression et/ou l'émergence d'idées des
- Il fédère les parents et les acteurs de son environnement autour autour de	EC de créer un lieu d'expression et d'échanges prenant en compte les	parents.

projet	propositions des parents (ex : comité de parents).	Il connaît le fonctionnement politique et budgétaire du club
	EC d'identifier et d'associer les réseaux de partenaires « expert » pour les faire intervenir	CIOD
	EC de communiquer sur le projet Baby hand au sein du club et à l'extérieur en l'intégrant au projet associatif du club.	
	EC de faire produire des outils pédagogiques	
	EC de trouver des outils favorisant l'autonomie des parents	
Pré requis	- Être licencié – Être titulaire du diplôme fédéral Animateur de HB ou Être titulaire d'un diplôme lié à la petite enfance – Avoir en charge un groupe de pratiquant	
Positionnement		
Modalité de certification	- Diplôme fédéral d'Animateur BabyHand	
BIBLIOGRAPHIE / FOAD	 DTN - Livret pédagogique BabyHand Tome 1 édition 2016 MENESR - 2015_BO_SPE_2_404842 REAAP 18 - Présentation REAAP BABYHAND 	